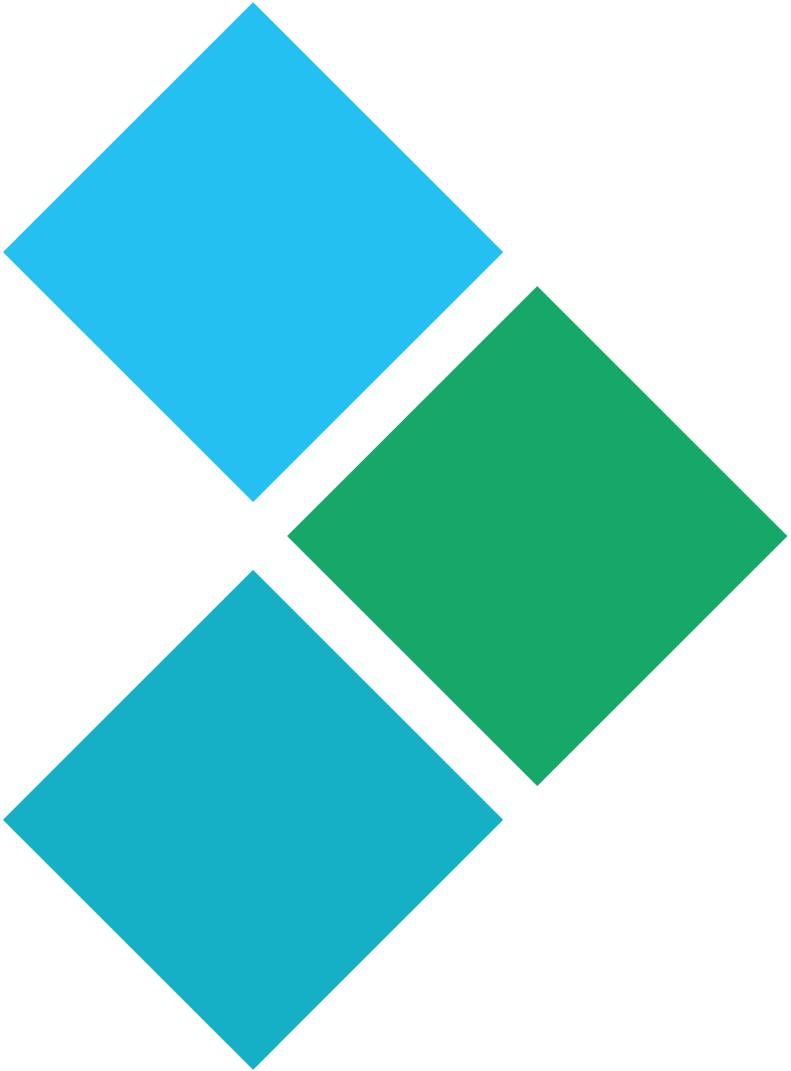


**L'ACTIVATION DES
LEVIERS FINANCIERS :
MOTEUR DE L'INNOVATION
ET DE L'ENTREPREUNARIAT
VERTS**



Mars 2014



Ce document a été réalisé par SWITCH, l'Alliance pour une économie verte au Québec, qui regroupe des organisations issues des milieux économiques, financiers, associatifs et environnementaux :



Et grâce au soutien financier de :



SWITCH est soutenu financièrement par les membres de son comité consultatif :



Crédits



Recherche et rédaction
COPTICOM, Stratégies/Relations publiques

Contact

allianceswitch.ca et info@allianceswitch.ca

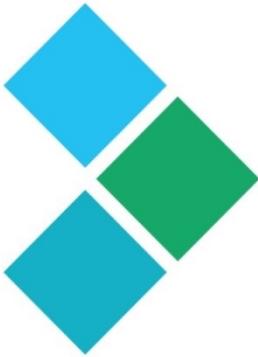
Mars 2014



À propos de SWITCH

SWITCH, l'Alliance pour une économie verte au Québec, souhaite accélérer le virage vers une économie verte afin de contribuer à une société québécoise innovante, résiliente, concurrentielle et qui réconcilie équité sociale, environnement et qualité de vie.

SWITCH travaille à l'émergence d'une vision et d'un leadership social, politique et économique clairs, au développement d'une plus grande cohérence dans les politiques et les interventions de l'État et à la convergence des initiatives des secteurs public, privé, associatif, coopératif et mutuel et de la société civile en faveur d'une économie verte.



Cinq comités de travail

Les initiateurs de SWITCH et son comité consultatif travaillent ensemble à développer des propositions en vue d'une réflexion nationale sur l'accélération du virage vers une économie verte au Québec.

Les comités sur lesquels l'Alliance travaille sont :

- Les outils d'activation des **marchés publics** pour soutenir la commercialisation des technologies québécoises;
- Les **leviers financiers** nécessaires à un environnement favorable à l'innovation;
- La place de l'**écofiscalité** pour encourager les changements de comportements et créer une culture de l'entrepreneuriat vert;
- Le rôle de l'**innovation sociale** dans la diffusion d'une économie verte;
- Les conditions favorisant l'émergence et le développement des **emplois verts**, tous secteurs confondus.



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| SOMMAIRE ET RECOMMANDATIONS | 6 |
| MISE EN CONTEXTE..... | 8 |
| I- RÉSUMÉ DU RAPPORT DELOITTE | 11 |
| II- LES ATELIERS DE L'ÉCONOMIE VERTE ET L'ACTIVATION DES LEVIERS FINANCIERS | 16 |
| III- RECOMMANDATIONS DE SWITCH..... | 19 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 21 |



SOMMAIRE ET RECOMMANDATIONS

Le présent rapport a été réalisé par SWITCH, l'Alliance pour une économie verte, en collaboration avec Écotech Québec et vise l'activation de leviers financiers favorables au développement du secteur des technologies propres. À ce titre, il est le dernier d'une série de rapports portant sur cinq chantiers essentiels au virage du Québec vers une économie verte : les outils d'activation des marchés publics, l'écofiscalité, le rôle de l'innovation sociale, l'émergence des emplois verts et les leviers financiers en soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat.

Le secteur québécois des technologies propres possède de nombreux atouts, mais demeure au stade de maturation. Conséquemment, son développement fait face à un certain nombre de défis qui s'ajoutent aux contraintes propres à l'environnement économique québécois : augmenter la diversité de l'offre tout au long de la chaîne de financement et mieux faire connaître l'offre existante, élever le degré de maturité entrepreneuriale et faire face à la forte compétition sur les marchés internationaux

SWITCH s'appuie sur deux séries de propositions - l'une provenant d'une étude Deloitte réalisée pour le compte d'Écotech Québec, l'autre de discussions tenues lors des *Ateliers de l'économie verte*, de février 2014 - afin de proposer **quatre recommandations** générales permettant d'activer un certain nombre de leviers financiers favorables à l'innovation et l'entrepreneuriat dans le secteur des technologies propres :

- **Élargir le crédit d'impôt à la R-D pour l'étendre à la commercialisation des innovations, à l'intention particulière des PME québécoises.** Ce crédit d'impôt soutiendrait les entreprises dans leurs efforts de mise en marché et s'appliquerait aux salaires engagés dans la commercialisation des technologies propres, afin de bâtir une expertise technico-commerciale qui accélérerait la mise en marché des innovations vertes.
- **Augmenter la visibilité et la masse critique du secteur québécois des technologies propres** en mobilisant des joueurs importants (universités, entreprises et centres de recherche) **autour de projets d'envergure**. Cette masse critique aurait un effet levier sur la commercialisation des innovations, en plus de favoriser leur diffusion et la création d'une image de marque des technologies québécoises à l'étranger.
- **Créer un Réseau d'accélération formé de l'ensemble des acteurs dont le mandat serait de faire émerger davantage d'entreprises globales dans le secteur des technologies propres.** Ce réseau permettrait d'accroître les connaissances et les compétences des entrepreneurs et des investisseurs, de manière à dynamiser la recherche de fonds pour les entreprises innovantes.
- Via le Réseau d'accélération, **améliorer les liens entre les entreprises locales, d'une part, et les investisseurs locaux et internationaux, d'autre part, afin d'augmenter la capacité des entrepreneurs du secteur des technologies propres à acquérir le capital nécessaire pour assurer leur croissance.** Cela pourrait prendre la forme de réseautage entre les entreprises et les investisseurs locaux et étrangers ou encore de programmes de formation, de mentorat et de parrainage entre champions locaux et internationaux et entrepreneurs québécois afin de mieux accompagner ces derniers dans leurs décisions stratégiques visant la commercialisation et l'exportation.





MISE EN CONTEXTE

Le développement de l'innovation, de l'expertise et de l'entrepreneuriat en matière de technologies propres est au cœur du virage vers une économie résiliente, compétitive, prospère et à moindre impact sur le climat et l'environnement.

Le Québec profite déjà d'un fort noyau d'innovations et d'une grappe d'entreprises qui pourraient en faire un leader dans plusieurs sous-secteurs des technologies propres, notamment l'efficacité énergétique, la biomasse, la chimie verte, la gestion des matières résiduelles, le transport, l'énergie éolienne, ainsi que le traitement des eaux et des sols.¹ Cependant, le secteur québécois des technologies propres est relativement jeune et demeure en phase de maturation. Dans une économie mondiale en métamorphose et à l'aube de partenariats économiques plus soutenus avec des leaders de l'économie verte comme l'Europe, le défi pour les niches québécoises est substantiel : passer du stade de l'innovation à celui d'entreprises profitables de classe mondiale.

Plusieurs freins ralentissent ainsi la croissance des entreprises québécoises innovantes. D'une part, et bien que complète, la chaîne de financement déployée au Québec gagnerait à être encore plus diversifiée. Aussi, un meilleur accès aux investisseurs étrangers et aux marchés internationaux serait bénéfique aux entrepreneurs d'ici. Or, ceux-ci apparaissent encore peu outillés pour répondre aux attentes des investisseurs et de leurs partenaires d'affaires potentiels. Ils se heurtent souvent par ailleurs à la méfiance et la méconnaissance de plusieurs investisseurs plus conservateurs envers un secteur qui n'a pas atteint sa pleine maturité. Ainsi, leur habileté à générer des fonds pour leurs entreprises innovantes n'est pas optimale. Finalement, s'il existe au Québec des subventions et des crédits d'impôt favorisant la recherche et le développement², on remarque que l'aide financière à d'autres étapes telles que la commercialisation est virtuellement absente.

Le présent rapport réalisé par SWITCH, l'Alliance pour une économie verte, en collaboration avec Écotech Québec, propose une **série de recommandations visant à remédier à ces difficultés et à activer certains leviers financiers nécessaires au développement du secteur des technologies propres.**

Les conclusions de SWITCH s'appuient sur deux corpus de recommandations antérieurs :

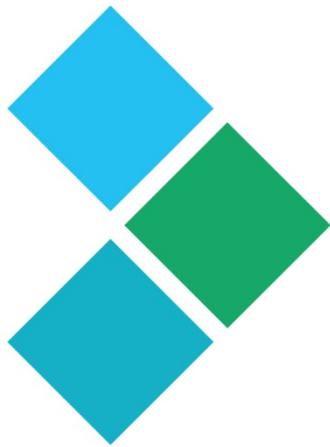
- Les résultats d'une étude Deloitte (2014) réalisée pour le compte d'Écotech Québec ;
- Des recommandations adoptées de manière consensuelle par les participants d'un atelier sur les leviers financiers tenus par SWITCH lors des *Ateliers de l'économie verte*, en février 2014.

¹ Écotech Québec (2012). « Les technologies propres au Québec : Étude et étalonnage, Sommaire du rapport préparé par Deloitte Samson Bélair & Touche pour le compte d'Écotech Québec, mars 2012.

² DELOITTE (2014). « Propulser le secteur des technologies propres: identification des leviers d'action prioritaires », étude réalisée par Deloitte pour le compte d'Écotech Québec, février 2014.

Les détails de l'étude Deloitte, ainsi que les discussions et propositions abordées lors de l'atelier sur les leviers financiers feront tout d'abord l'objet de résumés succincts dans les deux prochaines sections. À partir de ces éléments, SWITCH présentera ses propres recommandations quant à l'activation de certains leviers financiers favorables à l'innovation et l'entrepreneuriat dans le secteur des technologies propres.





I- RÉSUMÉ DU RAPPORT DELOITTE





I- RÉSUMÉ DU RAPPORT DELOITTE

Réalisée par Deloitte pour le compte d'Écotech Québec, l'étude « Propulser le secteur des technologies propres : identification des leviers d'action prioritaires » (février 2014)³ cible un certain nombre de leviers dont l'activation est susceptible d'aider le secteur québécois des technologies propres à développer une plus grande maturité d'affaires.

À cet effet, l'étude Deloitte identifie deux catégories de leviers pouvant être activés:

- 1) **Les intrants à la compétitivité du secteur** (structures de soutien, réglementation, capital humain, demande claire et organisée);
- 2) **Le soutien à la performance de l'entreprise de technologies propres** (R-D, vitrine - mise à l'échelle, fabrication, commercialisation, exportation, financement de l'entreprise).

Une série d'outils d'activation propre à chaque levier est également proposée.

1.1) Méthodologie

Afin de déterminer les leviers et outils d'activation les plus susceptibles d'avoir un impact positif sur le secteur des technologies propres dans l'environnement québécois, Deloitte effectue une opération de **priorisation en deux temps** :

- 1) Une **priorisation des leviers** en fonction d'un étalonnage par rapport aux pratiques observées dans six autres pays et selon la perspective de trois parties prenantes (les grappes internationales et québécoise, les entreprises québécoises, ainsi que les investisseurs québécois des technologies propres);
- 2) Une **identification des mesures d'activation les plus appropriées pour chacun des leviers à prioriser** en fonction de l'analyse d'autres pays, de sessions de travail entre entreprises, investisseurs et Écotech Québec, de sondages envoyés aux entreprises, investisseurs et grappes des différents secteurs des technologies propres, ainsi que d'entretiens téléphoniques avec des experts.

Ce processus de priorisation permet à l'étude Deloitte d'identifier un total de 10 leviers (dont 2 prioritaires, 4 secondaires et 4 dits « de support ») et de 37 mesures d'activation (dont 13 sont prioritaires).

Aux fins du présent rapport, seules les conclusions touchant aux leviers visant le soutien à la performance de l'entreprise et les mesures d'activations à caractère financier seront présentées. Un résumé de ceux-ci est disponible au tableau 1.1.

³ DELOITTE (2014). « Propulser le secteur des technologies propres : identification des leviers d'action prioritaires », étude réalisée par Deloitte pour le compte d'Écotech Québec, février 2014.

1.2) Les conclusions de l'étude Deloitte

Deloitte identifie par ordre d'importance six types de leviers pouvant améliorer la performance des entreprises québécoises des technologies propres : ceux ayant trait au **financement des entreprises**, à la **commercialisation**, à l'**exportation**, aux **vitrines**, à la **recherche et développement (R-D)** et à la **fabrication**. Pour chacun, des mesures d'activation précises sont suggérées en fonction de leur impact attendu et de leur degré de soutien de la part des parties consultées.

Tableau 1. 1 Résumé des principaux leviers en ordre de priorité selon Deloitte (2014)

| Type de levier | Mesures d'activation du levier |
|-----------------------------|--|
| Financement de l'entreprise | <ul style="list-style-type: none"> Tisser un réseau avec des fonds d'investissements étrangers afin de mettre en relation les entreprises québécoises avec des investisseurs capables de les soutenir durant leur expansion et améliorer l'habileté des entrepreneurs québécois à lever des fonds via des formations, des événements de rétroaction et du coaching. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Offrir une plus grande diversité dans la chaîne de financement, notamment ce qui concerne les projets à capital plus intensif pouvant nécessiter un financement par projet, et mieux faire connaître l'offre financière au Québec afin que les entrepreneurs prennent conscience des possibilités existantes. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir les prêts plutôt que les subventions dans les outils de financement spécifiques pour l'acquisition des technologies propres pouvant être rentabilisée sur le long terme (p.e. en efficacité énergétique) et prioriser les résultats à atteindre plutôt que les technologies à retenir dans la mise en place de ces outils de financement. |
| Commercialisation | <ul style="list-style-type: none"> Offrir des aides financières aux entreprises pour la commercialisation, notamment par un crédit d'impôt à la commercialisation. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Mobiliser l'ensemble des joueurs de segments distinctifs identifiés autour de projets d'envergure et utiliser cette masse critique comme un effet de levier à la commercialisation. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Développer des programmes de mentorat ou de parrainage avec des partenaires industriels et des entrepreneurs à succès et provenant d'autres secteurs industriels pouvant éclairer les dirigeants sur des décisions stratégiques de commercialisation. |
| Exportation | <ul style="list-style-type: none"> Rassembler les entreprises sous une même « marque québécoise » afin de vendre l'expertise québécoise dans son ensemble, de procéder à des groupements d'offres, de mutualiser les moyens et les expertises et de créer une véritable image de marque. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Renforcer les groupes de réflexion économique et coordonner le partage d'information avec les entreprises et les gouvernements afin que les décisions des parties prenantes soient basées sur des informations partagées par tous. |
| | <ul style="list-style-type: none"> Inciter les grands groupes et les « champions locaux » à soutenir les entreprises québécoises à l'exportation en leur ouvrant leur réseau ou par d'autres actions d'accompagnement. |

| | |
|-----------------------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> Offrir des programmes de soutien financier et de garantie ou de caution destinés exclusivement aux ventes à l'étranger. |
| Recherche et développement | <ul style="list-style-type: none"> Offrir des programmes d'aide et de subventions supplémentaires pour augmenter les capacités en recherche et développement des entreprises, des centres de recherche et des universités. |
| Fabrication | <ul style="list-style-type: none"> Offrir des outils et des modes de financement à la fabrication adaptés aux projets à forte intensité en capital tels que des constructions d'usines et définir des mécanismes financiers ou de nouveaux <i>modus operandi</i> adéquats. |

Le financement des entreprises (levier prioritaire)

Le processus de priorisation de Deloitte indique que le **financement des entreprises** à toutes les phases de développement (R-D, vitrine et mise à l'échelle, fabrication, commercialisation, exportation) est le levier qui aurait l'impact le plus important sur le secteur des technologies propres et qui bénéficie du plus grand soutien de la part des parties consultées.

Selon Deloitte, le Québec démontre des lacunes en ce qui a trait au financement général des entreprises œuvrant dans les technologies propres : d'une part, et bien que complète, la chaîne de financement déployée au Québec gagnerait à se diversifier davantage, à toutes les étapes de la croissance des entreprises ; d'autre part, les entrepreneurs d'ici éprouvent de la difficulté à démontrer la viabilité de leurs projets innovants. Pour Deloitte, la mise en place de certaines mesures devrait favoriser l'arrivée d'investisseurs étrangers capables d'apporter une complémentarité et une diversité aux financiers québécois ; d'augmenter le niveau des entrepreneurs québécois à l'égard des opportunités existantes ; de mieux préparer ces derniers à rencontrer et à convaincre les investisseurs locaux et internationaux; de même que de leur permettre un meilleur accès à des programmes de financement plus efficaces.

Deloitte propose en particulier des **mesures de réseautage** et de **partage de connaissance**, notamment la création de liens entre investisseurs locaux autour de projets d'envergure et la mise en place de réseaux avec des fonds d'investissements étrangers capables de soutenir les entreprises locales et permettant leur rencontre avec des investisseurs étrangers. Une meilleure diffusion de l'information concernant l'offre financière au Québec et la mise en place de programmes de formation et de mentorat devraient également améliorer l'habileté des entrepreneurs québécois à lever des fonds et à mieux présenter leurs projets à des investisseurs potentiels. Finalement, la conversion en prêts des subventions visant le financement spécifique des technologies propres pouvant être rentabilisées sur le long terme (p.e. en efficacité énergétique), de même que leur rattachement à des objectifs clairs, est également une mesure mentionnée.

La commercialisation et l'exportation (leviers secondaires)



Deloitte classe la **commercialisation** et l'**exportation** à titre de leviers secondaires dont l'activation pourrait également aider le secteur des technologies propres à développer une plus grande maturité d'affaires.

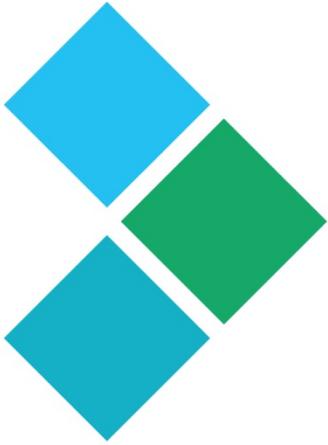
De fait, le secteur québécois des technologies propres est encore relativement jeune et très axé sur l'innovation. Il en découle que plusieurs entreprises concentrent leurs ressources au développement de ces technologies plutôt qu'à leur commercialisation et, éventuellement, à leur exportation. Par ailleurs, pour le Québec comme pour les pays de taille similaire, l'exportation est une condition essentielle au développement et à la compétitivité des entreprises des technologies propres, le marché intérieur étant généralement insuffisant pour que celles-ci développent une taille critique.

Les mesures d'activation liées aux leviers de la commercialisation et de l'exportation identifiés par Deloitte visent généralement le développement de **programmes de soutien à la commercialisation**, le **rassemblement d'entreprises sous une même « marque québécoise »** et le **parrainage d'entreprises québécoises avec des « champions locaux » pour percer les marchés d'exportation**. Par exemple, on propose d'améliorer l'aide financière aux entreprises des technologies propres par la création d'un crédit d'impôt à la commercialisation et par la mise en place de programmes de soutien financier à l'exportation. On évoque également des initiatives visant à mobiliser des forces locales (universités, entreprises, centres de recherche) autour de projets d'envergure à fort potentiel de façon à créer des leviers à leur commercialisation. La formation d'un regroupement d'entreprises et d'experts en technologies propres à l'international pourrait également favoriser la diffusion et l'exportation de notre expertise, ainsi que la création d'une image de marque des innovations québécoises à l'étranger. Finalement, le renforcement des groupes de réflexion économique assurerait le partage d'information entre entreprises expertes et débutantes, d'une part, et le gouvernement. La création de programmes de mentorat et de parrainage entre « champions » et nouveaux entrepreneurs est également mentionnée comme pouvant accélérer la commercialisation et l'exportation des innovations québécoises.

Les vitrines, la recherche et développement et la fabrication (leviers de support)

Les vitrines, la recherche et développement et la fabrication sont d'autres leviers de soutien aux entreprises en technologies propres identifiés par Deloitte. Si le processus de priorisation ne leur donne pas le caractère prioritaire des précédents, il n'en demeure pas moins que leur activation pourrait avoir un effet bénéfique sur le secteur.

Parmi les mesures d'activation pouvant être associées à ces différents leviers, l'étude Deloitte propose notamment une bonification des programmes de financement de la R-D existants pour les entreprises, les centres de recherche et les universités, ainsi que le développement de modes de financement à la fabrication adaptés aux projets à forte intensité en capital.



II- LES ATELIERS DE L'ÉCONOMIE VERTE ET L'ACTIVATION DES LEVIERS FINANCIERS





II- LES ATELIERS DE L'ÉCONOMIE VERTE ET L'ACTIVATION DES LEVIERS FINANCIERS

À l'initiative de SWITCH et de ses partenaires, les **Ateliers de l'économie verte** ont réuni, le 24 février 2014 à la Maison du développement durable de Montréal, une centaine de participants et plus de 80 organisations issues du monde des affaires, des milieux écologistes et de la société civile autour de cinq chantiers de l'économie verte : **l'activation des marchés publics**, le **développement des emplois verts**, le **rôle de l'innovation sociale**, les **leviers financiers** et **l'écofiscalité**.

Pour chacun de ces chantiers, des ateliers ont été organisés durant la journée afin de débattre de **propositions spécifiques** dont la mise en œuvre favoriserait la cohérence des interventions de l'État et des initiatives de différents milieux en faveur du virage vers une économie verte. Les propositions relatives à chaque chantier ont ainsi pu être bonifiées et adoptées en plénière en la forme de **recommandations finales**.

SWITCH a pris acte des discussions et des propositions adoptées de manière consensuelle lors de la tenue de **l'atelier sur les leviers financiers nécessaires à l'innovation**. Les recommandations issues de cette journée de travail inspirent donc les conclusions du présent rapport.

2.1) Propositions, débats et recommandations de l'atelier « les leviers financiers »

L'atelier « les leviers financiers », tenu dans le cadre des *Ateliers de l'économie verte*, avait pour but de réunir deux perspectives, celle des entrepreneurs et celle des investisseurs, au sujet des leviers qui favoriseraient la maturation du secteur des technologies propres au Québec.

Un panel composé d'experts tels que M. Claude Champagne, entrepreneur en résidence, Cycle Capital Management, M. Charles Sirois, associé fondateur Fonds Tandem Expansion et M. Robert Laplante, directeur général, Institut de recherche en économie contemporaine, ainsi que d'entrepreneurs, d'investisseurs et de membres de la société civile concernés a ainsi pu discuter de deux propositions initiales :

- La **création d'une table de concertation**, composée d'investisseurs, d'entrepreneurs et de représentants gouvernementaux, dont le mandat serait de bâtir des entreprises de classe mondiale, de valoriser la culture entrepreneuriale et de bonifier l'environnement d'affaires dans lequel évolue le secteur des technologies propres ;
- La mise sur pied, à l'intention particulière des PME québécoises, d'un **crédit d'impôt à la commercialisation des innovations** qui soutiendrait les entreprises dans leurs efforts de mise en marché et s'appliquerait aux salaires engagés dans la commercialisation des technologies propres.



Les échanges entre participants ont permis de confirmer les principales lacunes du secteur québécois des technologies propres en matière de financement de l'entrepreneuriat et de l'innovation, en particulier : la difficulté des entrepreneurs à crédibiliser leur produit ; le besoin de diversifier la chaîne de financement ; une méconnaissance mutuelle des défis respectifs des investisseurs et des entrepreneurs ; une méfiance mutuelle de la part des parties prenantes concernées ; et une problématique d'accès au financement aux stades de la commercialisation des produits.

Dans l'ensemble, les participants ont appuyé les propositions visant à remédier à ces difficultés, soulignant d'une part la nécessité d'un espace d'information, de dialogue et de transmission de savoir-faire entre investisseurs et entrepreneurs du secteur et, d'autre part, l'importance d'allonger l'aide financière de l'État aux stades en aval de la conception des produits.

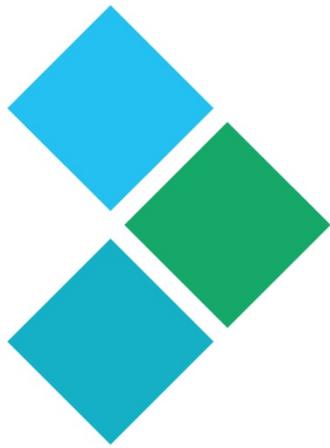
Les demandes de modification des propositions initiales ont visé essentiellement à circonscrire le mandat d'une éventuelle « table de concertation » et à donner un caractère plus dynamique à l'initiative en transformant le terme « table de concertation » en « réseau d'accélération ». D'autres interventions ont touché la proposition visant le crédit d'impôt et ont suggéré, plutôt que de créer un nouveau crédit d'impôt, d'élargir simplement celui existant pour la R-D à la commercialisation des innovations.⁴

Au final, l'atelier sur les leviers financiers nécessaires à l'innovation a donné lieu à **deux propositions consensuelles** adoptées par la suite en plénière :

- Il est proposé de créer un **Réseau d'accélération formé de l'ensemble des acteurs dont le mandat serait de faire émerger davantage d'entreprises globales dans le secteur des technologies propres**. Ce réseau permettrait d'accroître les connaissances et les compétences des entrepreneurs et des investisseurs.
- Il est également **proposé d'élargir le crédit d'impôt à la R-D pour l'étendre à la commercialisation des innovations, à l'intention particulière des PME québécoises**. Ce crédit d'impôt soutiendrait les entreprises dans leurs efforts de mise en marché et s'appliquerait aux salaires engagés dans la commercialisation des technologies propres, afin de bâtir une expertise technico-commerciale qui accélérerait la mise en marché des innovations vertes.

⁴ Les Actes des Ateliers de l'économie verte (2014), disponibles sur le site de SWITCH (Publications).





III- RECOMMANDATIONS DE SWITCH





III- RECOMMANDATIONS DE SWITCH

SWITCH est sensible aux conclusions du rapport Deloitte mandaté par Écotech Québec et particulièrement attentif aux propositions adoptées lors du volet sur les leviers financiers des *Ateliers de l'économie verte*. De fait, les mesures d'activation des leviers financiers évoqués dans ces deux corpus sont susceptibles d'accélérer le développement du secteur québécois des technologies propres, tant dans son aspect innovateur qu'entrepreneurial.

SWITCH s'inspire de ces mesures afin d'énoncer à son tour **quatre (4) recommandations particulières** à l'intention du gouvernement du Québec et des grands acteurs de l'économie. Ces recommandations visent à remédier aux principales difficultés rencontrées par le secteur des technologies propres, soit le besoin de diversifier la chaîne de financement, les lacunes du soutien au stade de la commercialisation, le manque de maturité entrepreneuriale et la diffusion à l'international.

Recommandations de SWITCH visant l'activation des leviers financiers dans le secteur des technologies propres

- **Élargir le crédit d'impôt à la R-D pour l'étendre à la commercialisation des innovations, à l'intention particulière des PME québécoises.** Ce crédit d'impôt soutiendrait les entreprises dans leurs efforts de mise en marché et s'appliquerait aux salaires engagés dans la commercialisation des technologies propres, afin de bâtir une expertise technico-commerciale qui accélérerait la mise en marché des innovations vertes.
- **Augmenter la visibilité et la masse critique du secteur québécois des technologies propres** en mobilisant des joueurs importants (universités, entreprises et centres de recherche) **autour de projets d'envergure**. Cette masse critique aurait un effet levier sur la commercialisation des innovations, en plus de favoriser leur diffusion et la création d'une image de marque des technologies québécoises à l'étranger
- **Créer un Réseau d'accélération formé de l'ensemble des acteurs dont le mandat serait de faire émerger davantage d'entreprises globales dans le secteur des technologies propres.** Ce réseau permettrait d'accroître les connaissances et les compétences des entrepreneurs et des investisseurs, de manière à dynamiser la recherche de fonds pour les entreprises innovantes.
- Via le Réseau d'accélération, **améliorer les liens entre les entreprises locales, d'une part, et les investisseurs locaux et internationaux, d'autre part, afin d'augmenter la capacité des entrepreneurs du secteur des technologies propres à acquérir le capital nécessaire pour assurer leur croissance.** Cela pourrait prendre la forme de réseautage entre les entreprises et les investisseurs locaux et



étrangers ou encore de programmes de formation, de mentorat et de parrainage entre champions locaux et internationaux et entrepreneurs québécois afin de mieux accompagner ces derniers dans leurs décisions stratégiques visant la commercialisation et l'exportation.

Il est à noter que certaines de ces mesures d'activation, telles que la création du Réseau d'accélération, devraient rapidement voir le jour à la suite des *Ateliers de l'économie verte*. Pour le reste, SWITCH et Écotech Québec demeurent convaincus que la mise en place de l'ensemble des recommandations du présent rapport permettrait au Québec de se positionner mondialement dans le secteur des technologies propres et d'orienter son économie vers l'avenir.

BIBLIOGRAPHIE

DELOITTE (2014). « Propulser le secteur des technologies propres: identification des leviers d'action prioritaires », étude réalisée par Deloitte pour le compte d'Écotech Québec, février 2014.

ÉCOTECH QUÉBEC (2012). « Les technologies propres au Québec : Étude et étalonnage, Sommaire du rapport préparé par Deloitte Samson Bélaïr & Touche pour le compte d'Écotech Québec, mars 2012.

Les Actes des Ateliers de l'économie verte (2014), disponibles sur le site de SWITCH (rubrique publications), 31 mars 2014.

